



Resiliation abonnement cours de danse

Par **cissou31**, le **28/09/2009** à **23:42**

Bonjour,rnrnJe me suis abonnée il y a maintenant 4 semaines dans une école de danse, pour suivre des cours de danse classique adultes. 2 jours après je suis retournée dans cet institut pour leur dire que je ne pouvais pas suivre le cours car mon emploi du temps ne convenait pas avec leur planning, et par conséquent leur ai demandé un remboursement de mon versment effectué 2 jours auparavant. Ils m'ont dit qu'ils ne pouvaient pas car (dixit leur comptable) me rembourser équivaldrait à une sortie d'argent et par conséquent pouvait être traduit comme détournement de fonds (...je n'y connais rien en comptabilité mais je trouve cela surprenant), et ils cherchent à tout prix à me proposer d'autres cours qui ne m'intéressent pas...Je trouve tout de même surprenant que 48h après rien n'est possible, et que aucun arrangement ne m'est proposé (si ce n'est des cours de danse qui ne m'attirent pas)... J'ai oublié de souligner que l'institut vient d'ouvrir ses portes et qu'ils ont vraiment du mal à remplir leurs séances (les séances proposées dans le planning diffusé sur les prospectus ne sont même pas assurées faute de participants). Qu'est-il possible de faire et surtout que me conseillez-vous pour que je puisse espérer tout ou partie de mes 300€rnMerci votre aide